



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Reunion : médicaments

Question écrite n° 44131

Texte de la question

M. Andre-Maurice Pihouee se fait l'echo de l'inquietude des pharmaciens de la Reunion quant au projet de reduction de 10 % du prix des médicaments dans les departements d'outre-mer. Cette mesure aura, a n'en pas douter, un effet benefique en terme d'economies pour certaines categories de patients (ceux qui n'ont pas de couverture complementaire maladie) ainsi que pour les finances de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNARM). Neanmoins, un certain nombre d'interrogations persiste quant a ses possibles resultats sur l'equilibre des entreprises (pharmacies et grossistes) et sur la perennite de leurs emplois. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les professionnels de ce secteur demandent une meilleure information sur les conditions d'adoption et d'application de cette mesure. Ils souhaitent egalement qu'aucune decision ne soit prise sans bien evaluer toutes les consequences qu'elles risquent d'entrainer, compte tenu du niveau actuel de leurs marges et du poids de la fiscalite (octroi de mer et TVA) dans la definition du prix des médicaments. Il demande donc a M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale de mettre en place une concertation avec l'ensemble des partenaires concernes avant que la reduction du prix des médicaments outre-mer soit definitivement appliquee. En consequence et compte tenu de cette proposition, il aimerait savoir ce qu'il envisage de faire pour apporter une solution a ce probleme.

Données clés

Auteur : [M. Pihouée André-Maurice](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44131

Rubrique : Dom

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 octobre 1996, page 5497